

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
3 octobre 2017 à 19 h 00, à la bibliothèque.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Brochu, Steve	Parent, président et représentant C.P.
Dubuc, Annie	Parent, vice-présidente et trésorière
Robitaille, Anne	Parent, représentante C.P.
Ruel, Jessica	Parent

Boivin, Julie	Enseignante
Lacroix, Sabrina	Enseignante
Petit, Isabelle	Enseignante

Giroux, Danielle	Professionnelle non enseignante
------------------	---------------------------------

Langevin, Martin	Personnel de soutien
------------------	----------------------

Était également présent : Christian Lacourse, directeur

Le secrétariat est assuré par : Josée Morin, secrétaire de gestion

ÉTAIT ABSENT

Villarreal, Karla	Parent
-------------------	--------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Lacourse accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20CE1718-001

Il est proposé par Annie Dubuc, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts à varia suivants :

- 14.1 Bal des finissants
- 14.2 Portes et clés – sécurité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Un tour de table est fait afin que chacun des membres se présente.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017

20CE1718-002

Il est proposé par Steve Brochu, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 13 juin 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.1 Suivi :

Portes CRIF : M. Lacourse explique que les puces électroniques pour l'ouverture de la porte ont été commandées par les ressources matérielles. Nous sommes toujours en attente de leur arrivée.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

M. Lacourse présente le document des règles de régie interne aux membres et en fait une lecture générale.

20CE1718-003

Il est proposé par Julie Boivin, et résolu :

QUE le document des règles de régie interne soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. ÉLECTIONS

Christian Lacourse explique aux membres le fonctionnement des élections et ce dernier agira à titre de président d'élection.

- Élection du ou de la président (e)

Annie Dubuc propose Steve Brochu.

M. Brochu accepte sa nomination.

20CE1718-004

M. Steve Brochu est élu président du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du ou de la vice-président (e)

Isabelle Petit propose Annie Dubuc.

Mme Dubuc accepte sa nomination.

20CE1718-005

Madame Annie Dubuc est élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du (ou de la) trésorier (ère)

Anne Robitaille propose Annie Dubuc.

Mme Dubuc accepte sa nomination.

20CE1718-006

Mme Annie Dubuc est élue trésorière du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. RAPPORT ANNUEL DU CÉ

Dépôt du document. Steve Brochu en fait la lecture. Ce rapport a été présenté lors de l'assemblée générale des parents du 13 septembre dernier.

20CE1718-007

Il est proposé par Danielle Giroux, et résolu :

QUE le rapport annuel du CÉ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Les membres du CÉ remplissent le formulaire à cet effet.

9. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

M. Lacourse explique aux membres le type de représentant dont il s'agit et demande à tout le monde de réfléchir pour voir si nous connaîtrions quelqu'un qui pourrait être intéressé.

10. NOS INTERVENANTS

10.1 Parole au public (LIP ART. 68) :

Aucun public présent. M. Lacourse précise que s'il y a des personnes qui veulent venir au point « parole au public », ils doivent au préalable en faire la demande officielle au président ou à la direction.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

10.2 JHL communauté (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :

Aucun élève présent. Par contre, dès notre prochaine rencontre, deux élèves devraient se joindre à nous.

10.3 Représentante au comité de parents :

- Transport scolaire : ligne d'urgence + lien internet (sur le site de la CS) pour les parents. La commission scolaire transporte environ 14000 élèves et le niveau de satisfaction est très élevé.

10.4 EHDAA :

Aucun représentant.

10.5 Direction :

10.5.1 Calendrier des étapes et remise des bulletins : Les membres prennent connaissance du document « Communications aux parents 2017-2018 ». Nous y retrouvons la liste des diverses communications et des échéanciers pour l'année scolaire.

10.5.2 Fonds à destination spéciale : Considérant que les fonds à destination spéciale ne sont utilisés que pour permettre aux élèves de payer leurs activités :

20CE1718-008

Il est proposé par Isabelle Petit, et résolu :

QUE la direction procèdera au transfert des fonds de façon continue pendant l'année scolaire en cours afin de permettre un meilleur suivi de ces budgets. La direction présentera les états financiers de ses fonds à chaque CÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.5.3 PEI 19-20 : Les membres du conseil d'établissement devront prendre une décision au mois de novembre sur leur intention de maintenir le PEI à JHL. Des sondages seront faits auprès des membres du personnel ainsi que de l'ensemble de la clientèle (parents, élèves).

10.5.4 Organisation scolaire - clientèle : Présentation du portrait de la clientèle pour l'année 2017-2018.

11. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nous avons un budget de 200\$ pour l'année 2017-2018. Les membres peuvent utiliser ce budget pour des frais de gardiennage, frais de déplacement, formation, conférencier et petites bouchées pendant les rencontres. IL est décidé que nous utiliserons ce budget pour des bouteilles d'eau à chaque rencontre, un goûter de Noël et un autre à la fin de l'année.

12. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2013-2014 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

20CE1718-009

Il est proposé par Isabelle Petit, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

M. Lacourse explique la procédure qui a été suivie pour déterminer la compagnie qui a obtenu le contrat pour la campagne de financement des élèves. Entre autres, nous devons respecter la politique alimentaire qui stipule que le chocolat doit contenir au minimum 70% de cacao. Cette année, la formulation dans la demande d'appels d'offres n'était pas assez détaillée donc, les produits livrés ne respectent pas en totalité la politique. Nous devons être plus vigilants les années prochaines.

Anne Robitaille aimerait connaître le taux de participation des élèves afin d'évaluer la pertinence de poursuivre cette façon de faire.

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc

14. VARIA

14.1 Bal des finissants : Anne Robitaille aimerait savoir qui est responsable du bal cette année. Elle précise qu'il serait important que les jeunes soient impliqués dans l'organisation de celui-ci et que les parents puissent y assister. Marie-Claude Dicaire (directrice adjointe) sera la personne responsable cette année.

14.2 Portes et clés - sécurité: Julie Boivin veut savoir ce qu'il advient des clés pour les nouvelles portes de classes installées en septembre. M. Lacourse explique que lors du processus d'appels d'offres, il y a eu une mauvaise compréhension sur le nombre de clés fournies par la compagnie d'installation et cela a occasionné un retard de livraison sur lesdites clés. Tout devrait se régler d'ici la mi-octobre.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20CE1718-010

Il est proposé par Julie Boivin, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directeur

Président